ESSONNE TOUR des Benjamins et Minimes

Compétition en individuel

3 tours (5/02, 5/03, 26/03) plus une finale (11/06)

Epreuve de préparation aux Mérites IDF 2014

Règlement 2014

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

OBJET :

Cette nouvelle épreuve a pour but d'offrir, aux benjamins et minimes (filles et garçons) de l'Essonne, des occasions de jouer avec des partenaires de clubs différents au niveau départemental dans le cadre le leur préparation aux mérites IDF. Les performances pour chaque tour influenceront l'index.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Etre membres d'une Association Sportive localisée en Essonne à jour de cotisation départementale, de Ligue et Fédérale
- Etre licencié(e) FFG 2014
- Avoir son certificat médical de non contre-indication à la pratique du Golf enregistré à la ffgolf (sur Fléole) à la date de l'inscription,
- Avoir envoyé la fiche d'urgence médicale (voir dernière page) au Comité Départemental à la date d'inscription.

CATEGORIES D'AGE ET LIMITES D'INDEX (arrondi)

- Benjamin (13 et 14 ans) : née en 2000 ou 2001
  - Limite d'index Filles : **28**
  - Limite d'index Garçons : **18**

- Minimes (15 et 16 ans) : née en 1998 ou 1999
  - Limite d'index Filles : **21**
  - Limite d'index Garçons : **14**

ENGAGEMENTS

Les engagements s'effectueront, par les clubs, sur extranet : http://xnet.ffgof.org/login.php
Les départs seront publiés l'avant-veille de la compétition sur le site du Comité et sur le portail des joueurs.
Un green-fee de 10€ sera à régler, par chaque participant, au golf d'accueil (le Comité Départemental prenant en charge la différence avec le prix du green-fee négocié).

REGLEMENT

Cette compétition se déroule sur 3 tours plus une finale
Les 3 premiers Tours seront qualificatifs pour disputer la finale Départementale 2014,
Les inscriptions pour la finale seront réalisées par le Comité Départemental

FORMULE DE JEU : (voir règlement général)

9 TROUS, STROKE PLAY BRUT, départs séquentiels, premier départ à 14h00,
Une série filles et une série garçons par catégorie,
Marques de départ : Rouge pour les filles, Jaunes pour les garçons

CALENDIER :

Mercredi 5 février:	Golf d'Etiolles, parcours les Cerfs
Mercredi 5 mars:	Golf du Coudray, parcours les Marronniers
Mercredi 26 mars:	Golf de Mennecy-Chevannes, grand parcours
Mercredi 11 juin:	Golf de Mennecy-Chevannes, grand parcours

CLASSEMENT INDIVIDUEL :

Classement stroke play brut par série et par catégorie,

Le classement individuel, par série et catégorie, sur chaque épreuve sera effectué en score stroke play brut. (en cas d'égalité, le départage se fera automatiquement par RMS).

A l'issue de chaque tour de qualification des points seront attribués en fonction du classement..

Le classement final sera déterminé par rapport au nombre de points cumulés sur les 3 premières épreuves pour l'accession à la finale départementale pour les trois premiers de chaque série par catégorie.

ATTRIBUTION DES POINTS (pour chaque tour) :

PLACE	Garçons	Filles
	Points	Points
1er	100	100
2ème	80	80
3ème	60	60
4ème	50	50
5ème	40	40
6ème	30	30
7ème	20	20
8ème	15	15
9ème	10	10
10ème	5	5

Si des joueuses/joueurs sont ex-aequo, les points des places en cause seront partagés par les joueuses/joueurs.

Exemple : 3 joueurs sont 2ème ex-aequo. Le 2ème a 80 points, le 3ème 60 et le 4ème 50 points. Ce qui fait (80+60+50)= 190/3= 63.33 points. Les joueurs à égalités auront donc 63.33 points chacun.

REMISE DES PRIX

Pour la finale départementale il sera offert 1 Prix « Brut » par série et par catégorie

COMPORTEMENT et CONSIGNES SUR LE TERRAIN :

Aucun cadet n'est autorisé.
L'utilisation d'un chariot électrique est également interdite.
Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.…
Il est également rappelé, qu'il est interdit de se servir de téléphone portable durant l'épreuve.
Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

ACCOMPAGNATEURS :

Pendant tout le déroulement de ces épreuves, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de club, etc… devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

COMITE DE l'EPREUVE :

Le Comité sera formé au moins par un représentant du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, un représentant de la Commission Sportive du club recevant une épreuve et un arbitre.
Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

FICHE D'URGENCE MEDICALE

(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Je soussigné(e) / nous soussignés (Nom et prénom du représentant légal ou des représentants légaux) :
.....
Domicilié(e)(s) au :
.....
CP + Ville .....
Autorise(ent) les membres de l'encadrement administratif et / ou technique du club, du Comité Départemental de Golf de l'Essonne, de la Ligue Ile-de-France de Golf ou de la Fédération Française de Golf à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et, notamment, à avertir les services de secours d'urgence ***(SAMU)*** *afin que le joueur mineur :*
……..…… (nom et prénom)
né(e) le …… soit orienté(e), vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Le club, le Comité Départemental de Golf de l'Essonne, la Ligue Ile-de-France de Golf ou la Fédération Française de Golf s'efforcera de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile .....
Adresse mail (obligatoire) .....
N° de portable de la mère .....
N° de téléphone du travail de la mère .....
N° de portable du père .....
N° de téléphone du travail du père .....
Nom et N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :
.....
Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)
.....
..... .
Fait à ……..…., le……

Signature du représentant légal /des représentants légaux

NUMEROS UTILES :
Commission Médicale ffgolf : Tel : 01 41 19 77 55 / Fax : 01 41 49 77 22
Medecin.federal@ffgolf.org
SAMU : 15 ou le SMUR le plus proche
Centre antipoison (paris) : 01 40 05 48 48
Pompiers : 18

- Document original à conserver au club et copie à envoyer au Comité Départemental de Golf de l'Essonne : Maison des Comités Départementaux, Boulevard Charles de Gaulle 91540 Mennecy FAX : 01 69 23 44 05

*- **Document valable à dater de ce jour et pour toute la saison 2013-2014 (septembre 2013 à juillet 2014)***